

AEG

30 JOURS À L'ESSAI CONDITIONS DE L'ACTION

Cette action est organisée par Electrolux Home Products B.V. , ci-après dénommée « AEG »

Dont le siège social au Grand-Duché-de-Luxembourg se trouve à:

West Side Village Building F
89F rue Pafebruch
8308 Capellen-Luxembourg

en Belgique se trouve à:

Rakestraat 40
1130 Brussel

- Cette promotion ne s'applique qu'aux achats effectués au Grand-Duché-de-Luxembourg et en Belgique valable du 15 février 2020 au 15 mars 2020.
 - Cette action vaut uniquement pour les modèles FX9-1-4ST, FX9-1-4IG, FX9-1-IBM, FX9-1-MBM, FX9-1-ANIM, FX9-1-ALRG.
 - Cette action est ouverte à toute personne domiciliée dans un « pays », quel que soit son âge. Si le participant est âgé de moins de 18 ans, il doit avoir reçu l'autorisation de son représentant légal pour participer à l'action.
 - Cette opération implique l'acceptation inconditionnelle de ces règles, sans aucune réserve ni limitation, et de toute décision qu'AEG peut prendre à cet égard. En cas de violation de l'une des dispositions du présent règlement, la participation est de plein droit nulle et non avenue. Toute tentative de fraude est sanctionnée par l'exclusion immédiate du participant concerné et/ou du bénéficiaire de la fraude.
 - Le retour des produits n'est possible que dans les 30 jours suivant la date d'achat du produit comme indiqué sur la preuve d'achat. Seuls les aspirateurs envoyés dans les 30 jours suivant la date d'achat seront remboursés (le cachet de la poste faisant foi).
 - Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres promotions et/ou actions AEG.
 - L'article complet non endommagé doit être dans son emballage d'origine, y compris tous les accessoires, et doit être accompagné de la facture. AEG ne rembourse pas les frais d'expédition.
- AEG n'accepte les retours que pour les achats au Grand-Duché-de-Luxembourg et en Belgique accompagnés d'une facture. Les frais d'expédition encourus par la société d'exploitation sont déduits du montant du remboursement.*
- L'article doit être en bon état et retourné dans son emballage d'origine.
 - Le montant du remboursement ne peut vous être transféré que par virement bancaire.



30 jours
à l'essai!

AEG FX9 | Ultimate

AEG

30 JOURS À L'ESSAI CONDITIONS DE L'ACTION

- Pour recevoir le montant du remboursement par l'intermédiaire de la banque, le participant doit suivre les étapes suivantes :
 1. Achetez un appareil participant et téléchargez votre facture sur aeg.be/promotions (pour les achats effectués en Belgique) ou aeg.lu/promotions (pour les achats effectués au Grand-Duché-de-Luxembourg)
 2. Enregistrez votre demande.
 3. Vous recevrez par e-mail une étiquette de retour, lorsque vous vous enregistrerez à l'action. L'étiquette est à apposer sur le colis afin de nous le retourner.
 4. Déposez votre aspirateur FX9 avec l'étiquette apposée dans un point DPD (les adresses possibles vous seront communiquées lors de votre enregistrement)
- Le participant recevra le montant du remboursement sur son compte dans les 4 semaines suivant l'approbation de la demande. 1 appareil maximum remboursé par personne, famille, adresse et/ou numéro de compte. Les participations suivantes ne seront pas prises en considération :
 - Inscriptions sans formulaire d'inscription dûment rempli
 - Participations après le 15 avril 2020
 - Factures incomplètes (les 4 coins de la facture originale doivent être bien visibles)
- Si et dans la mesure où une disposition du présent règlement est déclarée nulle et non avenue ou annulée, les autres dispositions du présent règlement restent pleinement en vigueur. Par ces conditions générales de vente, toutes les versions précédentes seront annulées.
- **Retours/échanges :**
L'acheteur n'a pas le droit d'échanger les accessoires supplémentaires reçus. Lorsque vous échangez le produit ou utilisez votre droit de retour ou d'opposition, l'appareil, y compris tous ses accessoires, doit être retourné dans son emballage d'origine.
- **Exclusion:**
*Les revendeurs ainsi que les employés de la société de handling sont exclus de la participation à cette action.
Les distributeurs ne sont pas autorisés à participer au nom de leurs consommateurs.*
- L'entreprise AEG et toute autre personne ou société intervenantes ne sauraient être tenues responsables si, en cas de force majeure et/ou d'un événement indépendant de la volonté d'AEG, certaines conditions générales de cette action et donc du présent règlement devaient être modifiées, interrompues, reportées, supprimées ou annulées.
- L'entreprise AEG et tout autre intermédiaire ou société ne peuvent être tenus responsables d'aucun dommage de quelque nature que ce soit, direct et/ou indirect. Par conséquent, AEG décline notamment toute responsabilité en cas d'erreurs liées à la (télé)communication, d'erreurs d'impression et de toute dépense supplémentaire que les participants pourraient avoir à supporter pour participer à l'action.



AEG FX9 | Ultimate